

1829 est une année funeste marquée par la crise économique. Malgré tout, à Pommard, la vie suit son cours. "Pour la conservation des propriétés et en vue de remplir les fonctions d'agent de police": un garde-champêtre permanent est nommé pour trois ans. *Le toit de l'Eglise et le plafond de la Tour du clocher nécessitent d'importantes réparations.* La commune décide de louer une maison destinée au "logement de l'institutrice des élèves de sexe féminin." Les parents des enfants qui n'apportent pas de bois à l'école pendant l'hiver devront payer 2 fr pour le chauffage. Les élèves indigents sont pris en charge par le Commune. Conformément à un arrêté préfectoral du 5 septembre 1828, les détenteurs de "*fonds communaux défrichés et usurpés*" sont invités à soumissionner à titre de bail pour neuf années les fonds par eux détenus et dont ils désirent conserver la propriété."

1830 : Nouvelle année tragique pour la France avec la révolution de juillet ("Les Trois Glorieuses") et l'abdication de Charles X.

Louis-Philippe 1er devient "Roi des Français" (et non plus Roi de France), le drapeau tricolore remplaçant le drapeau à fleur de lys. En septembre, maire et adjoint de Pommard sont démis de leurs fonctions et remplacés avec renouvellement partiel du Conseil Municipal. Les nouveaux nommés prêtent serment de "fidélité au Roi des Français, d'obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume."

1831 - 1847 : Recensé en avril 1831, la population de Pommard s'élève à 1212 habitants ainsi répartis:

garçons	filles	hommes mariés	femmes mariées	veufs	veuves
-----	-----	-----	-----	-----	-----
289	288	278	278	14	57

et 8 militaires aux armées. Au titre de la réserve de la Garde Nationale, Pommard dispose de trois compagnies.(l'élection des officiers, sous-officiers et caporaux est terminée.) La formation des bataillons cantonaux étant à l'ordre du jour, le regroupement avec Volnay s'effectue tout naturellement et dans un excellent esprit d'entente et de camaraderie . En ce qui concerne l'Instruction Publique, les traitements de l'instituteur et des institutrice sont pris en charge par la Commune qui se loue des services rendus.En juillet 1832 on célèbre l'anniversaire des " immortelles journées de juillet " avec la participation active des gardes nationaux.

1834 : Le 13 avril est installé à Pommard le Comité local chargé de la surveillance de l'instruction primaire, Monsieur Le Maire et Monsieur Le Curé, membres de droit, et "deux habitants notables désignés par la Comité d'arrondissement".

1835 : Le Bureau de Bienfaisance fait appel à un médecin pour "secourir la classe indigente" par des visites médicales suivies. En 1836, par suite d'une négligence et omission, le plancher du vestibule du presbytère, en cours de réparation, s'est effondré , ce qui a failli coûté la vie à Mr le Curé et aux ouvriers qui sont sortis heureusement deux minutes avant la chute. (forte émotion dans le village!)

1840 : Une pétition des vignerons, approuvée par le Conseil Municipal, demande la suppression du ban de vendanges pour les vignes "de la Pouture" de Pommard dont le sol de gravier brûlant avance extraordinairement la maturité du raisin. "Motif plausible pour occasionner la pourriture si l'on vendange trop tard".

1842 : Conformément à un arrêté relatif au chemin de fer de Paris à Lyon par Dijon, les conseils municipaux sont consultés; trois directions étant proposées: vallées de la Seine, de l'Aube et de l'Yonne. Le Conseil Municipal de Pommard s'est prononcé pour les vallées de l'Yonne qui offrent un intérêt général à l'arrondissement de Beaune. Pour la ligne de Beaune à Chalon-sur-Saône, deux tracés sont proposés: par Demigny et par Chagny. Le tracé de Demigny est préféré.